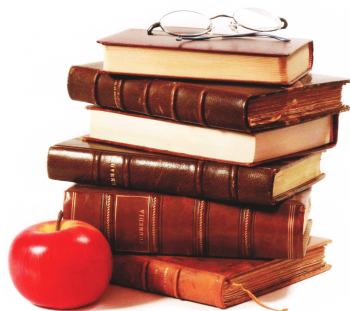




La Pomme

Bulletin périodique de la Fondation
Archives Vivantes

CHE-110.099.420

www.archives-vivantes.ch

N° 26 - Été 2018 - Portes ouvertes

N° ISSN 2296-4673 - Prix de l'édition papier : CHF 5.—

Nouvelles de la Fondation

Thibaut Grandjean, nouveau président de l'**Association des Amis de la Fondation Archives Vivantes**, demeuré sans voix à la suite de son élection triomphale, a convoqué une séance de Comité pour le 25 avril.

Les dates de nos deux sorties ont été arrêtées :

Le Musée des Maisons comtoises le mercredi 27 juin et la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel le mercredi 10 octobre.

Le trajet pour les deux courses se fera probablement par co-voiturage. Vous recevrez un « doodle » pour les inscriptions en temps voulu.

Notre nouveau président nous informe que la BPUN souhaite avoir un exemplaire de chaque Pomme et que le futur logiciel de gestion de notre bibliothèque est actuellement en phase de test. De nouveaux intercalaires ont été entre-temps installés sur les rayons afin de faciliter la recherche des dossiers dont la liste est régulièrement mise à jour. Vous trouverez la dernière version sur nos pages Internet.

Olivier Lador a été très touché par les manifestations de sympathie témoignées lors de sa démission. Il remercie chaleureusement tous les Amis de la Fondation et souhaite plein succès à son successeur.

Le traditionnel vide greniers de La Côte-aux-Fées aura bien lieu le samedi 9 juin. Nous en profiterons pour ouvrir nos portes au public dès 10h00 et même tenir un atelier de généalogie qui permettra à ceux qui désirent réaliser leur arbre de bénéficier des conseils gratuits d'un professionnel et d'amateurs expérimentés.

Nouvelles acquisitions

Raymond Gudit, auteur d'une intéressante monographie sur la famille Gudit, originaire d'Arissoules VD (*voir édition précédente*), nous a offert non seulement un exemplaire dédié de son ouvrage, mais de nombreux tableaux généalogiques de sa famille et ses collatéraux (Gonin, Duperrex, etc.).

Un grand carton, contenant de nombreux ouvrages historiques, en particulier sur la Guerre 14-18, a été déposé derrière la porte du bureau de la Fondation à la veille de Pâques. Le lapin anonyme a été retrouvé grâce aux traces laissées dans la neige... Merci à lui pour cette heureuse initiative !

Il y a deux ans, nous recevions un visiteur à la recherche de documentation sur la famille Robert. Nous venons de recevoir par courrier postal le fruit de son travail sous la forme d'une plaquette richement illustrée accompagnée d'une lettre disant : « ... *c'est ainsi que vous avez contribué à mes recherches nécessaires à la rédaction du petit ouvrage relatif à la généalogie de ma famille. J'ai le plaisir de vous en offrir un exemplaire. J'espère qu'il suscitera votre attention.* »

Merci à Michel Robert pour cette contribution.

Enfin, l'AFAV a procédé à l'acquisition d'une nouvelle imprimante - photocopieuse - scanner pour la salle de travail, l'ancienne ayant été frappée d'obsolescence programmée...



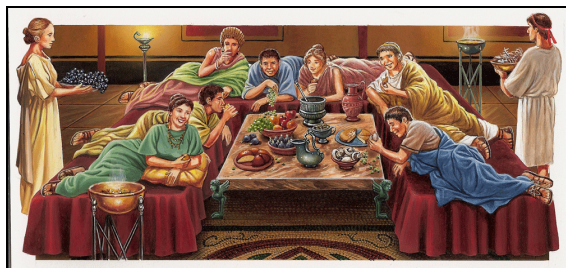
Voyage de Septimius dans l'ancienne Helvétie vers l'an 180 de l'ère chrétienne (seconde partie)

Nous avons vu que notre voyageur avait été invité à une fête de famille chez le curateur de la colonie d'Aventicum, qui célébrait le 14^e anniversaire de sa fille. Voici les détails qu'il nous donne sur le repas qui fut offert dans cette circonstance.

Nous prîmes d'abord un bain, après lequel on nous apporta la "sinthèse", robe destinée aux repas, et dont l'ampleur ne gêne aucun mouvement. Ensuite, nous nous lavâmes les mains, nous ôtâmes nous souliers et nous nous frotâmes les cheveux d'essences odorantes.

Puis un esclave distribua à chaque convive une tablette qui contenait les détails du souper, la quantité et l'espèce des vins et des plats destinés à chaque service. Après l'avoir parcourue, nous prîmes place sur les lits disposés autour de la table. Nos pieds déchaussés reposaient sur de riches tapis. Nous nous penchions dans l'intervalle des services sur des coussins de laine de Milet disposés en dossier derrière chaque convive. Chaque convive avait apporté sa serviette. Un tissu de lin extrêmement cotonneux recouvrait la table ; et l'on avait suspendu à la porte de l'appartement un linge chargé de touffes de duvet, pour s'essuyer le visage et les mains.

On commença le repas par des libations aux dieux et à l'empereur, et chaque convive, à leur honneur, versa un peu de vin sur la table. Des esclaves ceints de serviettes blanches apportèrent successivement les plats, et dans un instant la table fut couverte de salades, d'œufs et de sauces irritantes.



Cena romaine

Cette entrée fut suivie du second service. C'était une profusion de viandes rôties, de poisson et de gibier de toute espèce, qu'un esclave relevait après les avoir présentés et dépeçait avec une dextérité surprenante.

Ce service enlevé, on apporta des cuves d'eau. La table fut épongée, nous nous lavâmes les mains, nous nous ceignîmes la tête d'une bandelette de laine pour nous garantir de la fumée du vin, et nous accueillîmes le dernier service par des acclamations de joie. Des pâtisseries, des vins délicieux étaient prodigués sans mesure, et des flots de Falerne et de Mammertin coulaient dans nos coupes dorées. Des danseuses, des mimes et des joueurs de flûte augmentaient l'allégresse et accompagnaient nos chansons.



Fourchettes gallo-romaines en bronze (I^{er}-III^e s.)

C'est au milieu de ce tumultueux abandon qu'on apporta la coupe des santés et que chacun y bût à la ronde. On bût à l'Empire romain, à l'Empereur, à l'Helvétie, à la cité d'Aventicum, etc., etc.

Le repas terminé, nous passâmes dans une pièce voisine destinée aux jeux.

Nous nous sommes retirés très tard, et déjà la troisième veille de la nuit avait commencé qu'on servait la dernière collation, et qu'on nous distribuait encore ces plats de fine pâtisserie et de fruits délicats qui signalent l'instant du départ.



Jeu romain

La nuit, comme le jour, étaient divisée en quatre parties égales qu'on appelait veilles. La première commençait à 6 heures du soir, la seconde à 9 heures, la troisième à minuit et la quatrième à 3 heures.

A. Miéville (1806), dans *"Le Conteur vaudois"*
Journal de la Suisse romande

Avenches et Marc Aurèle

Rome exerçait son pouvoir et son influence de plusieurs manières sur l'ensemble de son territoire. Un système d'administration rigoureux réglait la gestion des provinces. Législation, langue officielle (le latin pour l'Occident, le grec pour l'Orient), système monétaire, mesures et fiscalité étaient imposés d'une façon générale à toutes les provinces. Loyauté et soumission étaient exigées envers Rome et l'empereur.

L'*urbs* qui signifie en latin la ville était le nom utilisé généralement pour désigner Rome, la capitale de l'Empire. Elle est souvent représentée par son emblème, la louve allaitant les jumeaux Romulus et Rémus, qui illustre le mythe de la fondation de la capitale.

Le pouvoir de l'empereur et de sa famille se cristallisait dans le culte impérial, introduit par Auguste. L'empereur était considéré comme un être divin de son vivant. A Aventicum, le culte impérial était probablement célébré dans le sanctuaire du Cigognier, où fut trouvé le buste en or de l'empereur Marc Aurèle. L'image du souverain et des membres de sa famille était présente dans la ville sous forme de statues et de bustes. Seuls quelques exemples ont survécu. Si pour certaines oeuvres, l'identification est assurée (Marc Aurèle, Agrippine Majeure), pour d'autres en revanche elle demeure incertaine. L'empereur pouvait se faire représenter nu à la manière des dieux, en toge comme les philosophes ou encore armé, dans la fonction de général suprême.



Buste en or de Marcus Aurelius (env. 180 après JC)

L'image de l'empereur est omniprésente sur les monnaies et médaillons assurant leur authenticité. Les monnaies constituent un instrument de propagande en diffusant non seulement le portrait, mais évoquant également des événements politiques, familiaux ainsi que des valeurs morales et politiques.

La maison impériale était aussi liée au commerce. Elle possédait par exemple des carrières, des vignobles ou des domaines de production d'huile d'olive.



Portrait de l'empereur Commode (180-192 après JC)¹



Sesterce contemporain de Marcus Aurelius²

Notes :

- 1) *Caesar Lucius Aelius Aurelius Commodus Augustus Pius Felix Sarmaticus Germanicus Maximus Britannicus.*
- 2) *Concordia Augustorum : Marcus Aurelius et son frère adoptif Lucius Verus annoncent leur règne commun en harmonie.*

Les recettes de Julie

Philippe Decreuze, ami de la Fondation de longue date, a conservé le livre de recettes de sirops et de liqueurs de son arrière grand-mère Julie Decreuze née Cortaillod. Ce petit chef-d'œuvre a exactement cent ans !

Julie Cortaillod a épousé le 9 mai 1890 Louis Arnold Decreuze-dit-Dupoil, alors commis de banque. Il deviendra plus tard l'un des cadres de la Banque commerciale neuchâteloise.

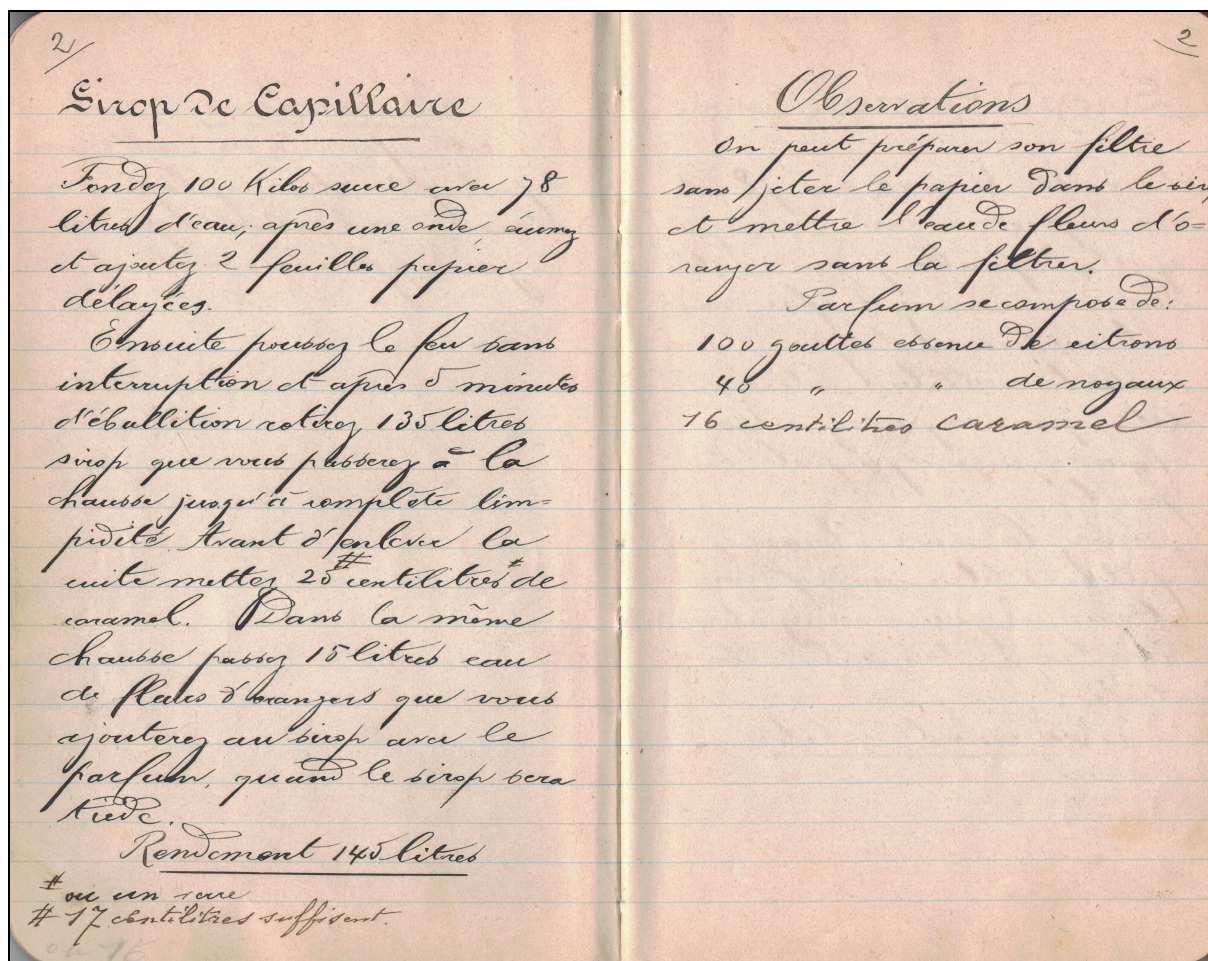
Julie Cortaillod avait une sœur jumelle, Selima, qui a épousé Paul Braillard, l'arrière grand-oncle de notre correspondant.

Julie Pauline et Selima Amalia sont toutes deux nées le 6 décembre 1860 à Auvernier. Elles étaient les filles de Charles Cortaillod et d'Anna Knauss.

Julie est décédée le 28 juin 1952 à l'âge de 91 ans alors que sa jumelle Selima l'a précédée dans la mort le 25 septembre 1940 à l'âge de 79 ans.



Julie Cortaillod vers l'âge de 20 ans



Une double page du livre de recettes de sirops et de liqueurs de Julie Decreuze-Cortaillod

Histoire et signification des armoiries de Courfaivre JU

Les armoiries sont des emblèmes colorés distinctifs, nés au cours des XI^e et XII^e siècles de la nécessité, pour les combattants, de se reconnaître dans la mêlée lors des batailles. Dès la fin du XIII^e siècle on les utilisera pour la confection des sceaux des corporations, villes et autres communautés jouissant de chartes d'affranchissement. Cette pratique se répandra ensuite dans les campagnes. Dès qu'elles disposeront de lettres de franchises, les villes de Porrentruy (1285), Delémont (1289) et Saint-Ursanne (1338) emploieront des armoiries, sceaux et bannières. Les Etats de l'Évêché de Bâle, créés vers la fin du Moyen-Âge, auront eux aussi leurs blasons (Abbaye de Bellelay; chapitres de Moutier-Grandval, Saint-Ursanne et Saint-Michel à Porrentruy; baillages d'Ajoie, des Franches-Montagnes et de la vallée de Delémont).



Bannière du village de Courfaivre
(Armorial de l'Ancien Évêché de Bâle - A. Quiquerez)

Dans son « Armorial de l'Ancien Évêché de Bâle », Auguste Quiquerez écrit que les treize francs villages de la vallée de Delémont n'avaient pas d'armoiries spécifiques. Elles empruntaient celles du chef-lieu. Cependant, chaque localité avait son drapeau particulier pour se rendre au plaid, avec des figures différentes qui n'étaient pas empruntées aux signes héraldiques.

Souvent, les figures représentées sur les bannières furent à l'origine des sobriquets qu'on donna à ceux qui marchaient sous leurs plis. Les hommes de Courfaivre défilaient sous l'emblème du matou. D'où l'origine du sobriquet des habitants de Courfaivre : les Mergats (matou, en patois). Les communautés rurales issues de l'Ancien Régime, devenues municipalités sous l'occupation française, puis communes bourgeoises et municipales sous le régime bernois, se doteront d'armoiries vers 1890-1900. Puisées aux sources les plus diverses, au choix souvent curieux et pas toujours du meilleur goût, elles seront la plupart du temps reprises des blasons des familles nobles du pays ou se référeront aux sobriquets des villages.

Certaines communes modifiaient leurs armoiries autant de fois qu'elles changeaient d'imprimeur ou de secrétaire communal... S'inquiétant de la confusion, de l'incohérence et de la fantaisie qui régnaient en matière de blasonnement des collectivités publiques des districts jurassiens, la Société jurassienne d'Émulation interviendra en 1929 pour y mettre bon ordre. Ses démarches aboutirent à la création, le 30 mars 1943, d'une Commission cantonale des armoiries chargée par le Conseil exécutif du canton de Berne de faire des propositions destinées à mettre fin à l'anarchie qui régnait en la matière.

Les armoiries homologuées de la commune mixte de Courfaivre seront adoptées par le Conseil communal le 7 juin 1945. En langage héraldique : *"De gueules au chat d'argent à la bordure d'or"*. Il s'agit d'armoiries parlantes, faisant allusion au sobriquet traditionnel des habitants du village, les Mergats.



Armoiries de Courfaivre JU

Le chat en héraldique

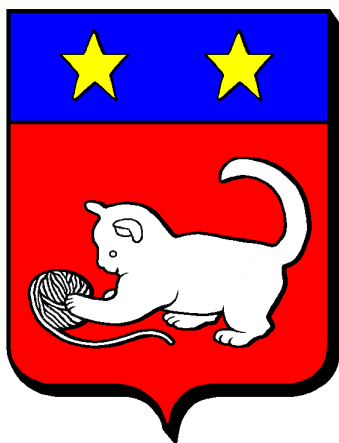
Cet animal domestique est le symbole de la liberté. Selon M. Wulson de la Colombière, le chat est vigilant, adroit, léger, souple et nerveux ; c'est pourquoi il indique des guerriers qui défendent si bien les places où ils commandent qu'il est impossible de les réduire sans courir de grands dangers.

Or, comme le chat affectionne plus le logis que ses habitants, on peut dire qu'il personnifie des citoyens qui ont bien gardé une ville ou une commune.

En héraldique, il est représenté de profil, la tête de front. On nomme "*chat effarouché*" celui qui est rampant ; "*hérissonné*" celui qui a le derrière plus élevé que la tête.

*Dictionnaire archéologique et explicatif
de la science du blason*

Alphonse O'Kelly de Galway-Bergerac, 1901



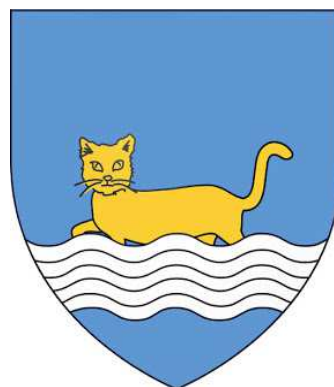
Commune de Chalaine, Lorraine,
(armoiries modernes parlantes : rébus)



Commune de Genainville
Val-d'Oise



Commune de Saint-Rémy-aux-Bois
Lorraine

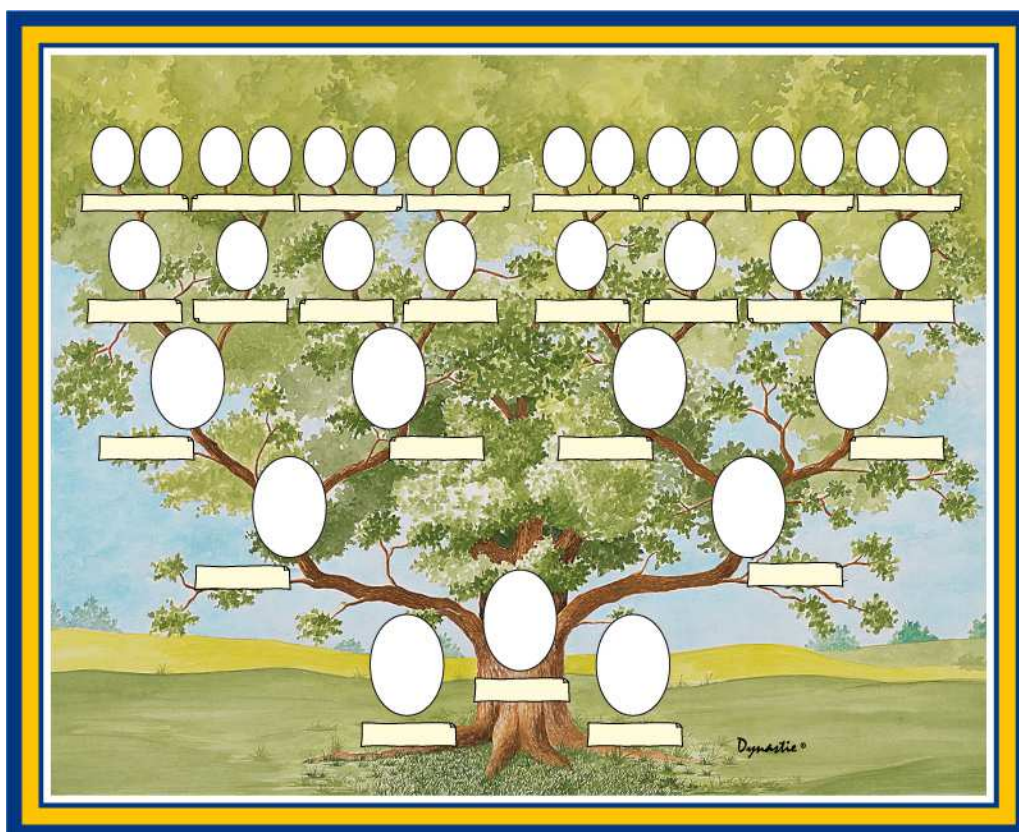


Famille Chadeau de la Clocheterie
(amoiries parlantes : rébus)

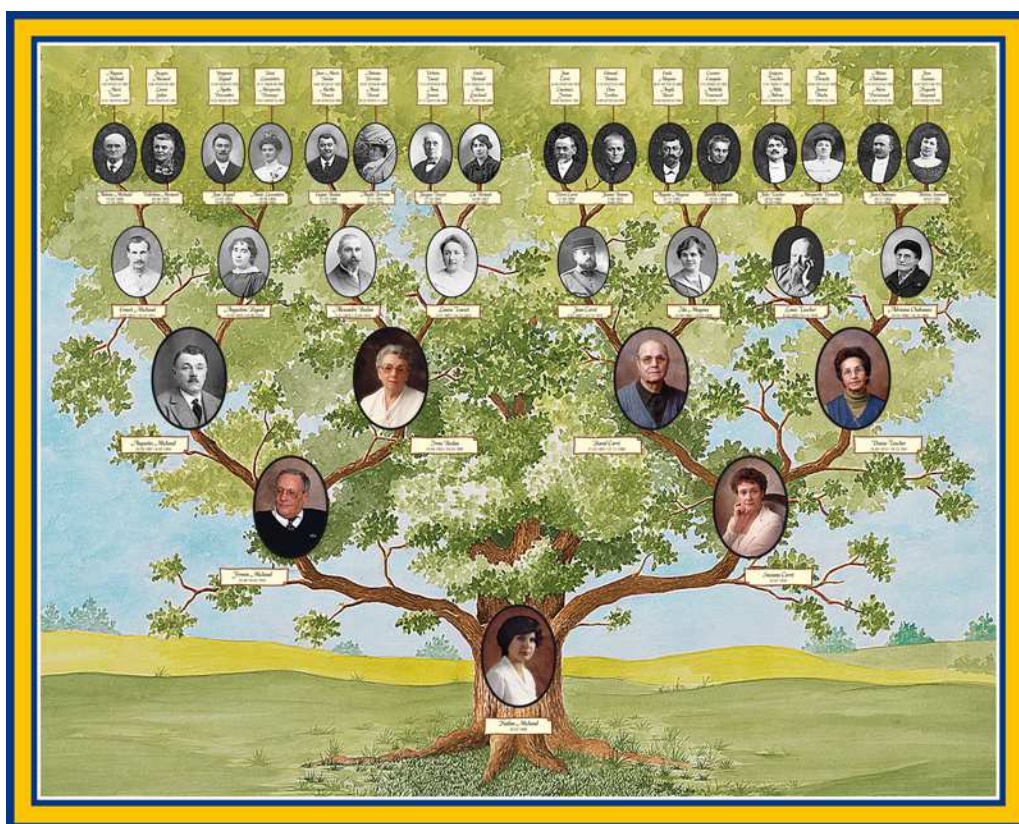


Famille Berberat, Lajoux JU (Suisse)

Rédaction : Eric Nusslé
Corrections : Marinette Nusslé, Thibaut
Grandjean, Sylvain Gailloud, Olivier Lador
& Philippe Decreuze
Impression : Neoprint SA, Morges



Exemple d'arbre généalogique, vierge et rempli, à encadrer



Les logiciels de généalogie proposent
de nombreux modèles de tableaux généalogiques
que vous pouvez découvrir en démonstration gratuite sur Internet

www.archives-vivantes
la mémoire des familles suisses



Samedi 9 juin 2018 dès 10h00



Comment démarrer sa généalogie : mode d'emploi